

SERVICE IPdiva VPN SSL IPDIVA Anywhere Secure Business Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation

Les présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation (CGAU) définissent les droits et obligations de la société **IPDIVA** et du **CLIENT** dans le cadre de l'abonnement au service de contrôle d'accès en mode VPN SSL fourni par IPDIVA. **Les présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation entrent en vigueur pour une durée indéterminée à compter de l'activation du service suite à la commande du CLIENT.** La première connexion au service suite à son activation par IPDIVA vaut comme acceptation implicite par le **CLIENT** de ces Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation (CGAU).

1. Description du service

Le service de contrôle d'accès **VPN SSL IPDIVA MEDIATION** est un service de contrôle et de protection d'accès en mode VPN SSL qui permet la mise en relation sécurisée de ressources informatiques d'une infrastructure centrale et d'utilisateurs externes ou d'infrastructures distantes par le réseau IP/Internet. **L'usage de ce service est réservé aux professionnels. Il s'opère par redevance d'abonnement. Le CLIENT bénéficie, pendant la durée de validité de son abonnement, d'un accès à une ORGANISATION qui lui est spécifique et d'un droit d'utiliser le service IPDIVA MEDIATION pour cette ORGANISATION.**

L'accès au service pour le CLIENT est assuré au travers d'un composant fonctionnel IPdiva Server dont la connectivité au CLIENT est assurée par liaison sécurisée (<https>). Ce composant fonctionnel **IPdiva Server** est installé sur des plateformes informatiques en mode cluster haute-disponibilité.

Les plateformes informatiques support du service IPdiva sont hébergées pour le compte de la société IPdiva par un tiers hébergeur dans un centre de données sécurisé. L'environnement d'hébergement est totalement redondé (accès électrique, accès Internet multi-opérateurs) ainsi que les plateformes informatiques dédiées à IPdiva (redondance matérielle disque RAID 1 et alimentation).

La bande passante d'accès Internet est garantie à un seuil minimal de 10Mbps symétrique sans limitation de surcharge (burst).

IPdiva assure l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle des plateformes informatiques supports du service associé (service d'accès sécurisé VPN SSL) selon les dispositions précisées ci-après. IPDIVA est le seul administrateur et exploitant de ces plateformes.

Sauf condition particulière, ces plateformes matérielles et le service fonctionnel associé IPdiva sont mutualisées entre plusieurs clients **IPDIVA**.

Le **CLIENT** est l'administrateur du service de contrôle d'accès en mode VPN SSL associé **pour l'ORGANISATION qui lui a été attribuée.** Il est responsable de l'utilisation de ce service pour son organisation et ses utilisateurs. **Il garantit que l'usage de ce service ne contrevient pas aux clauses de sécurité en place sur le (ou les) infrastructure(s) internes (LAN) concernée(s) par son ORGANISATION ou ses utilisateurs.**

2. Activation du service

L'activation du service IPDIVA sera effectuée par IPDIVA selon les modalités précisées dans la commande du **CLIENT**. En cas de retard de paiement ou de non respect des conditions d'utilisation, **IPDIVA** se réserve le droit de suspendre ou de résilier le service activé.

2.1 Choix d'identifiant et autorisation d'accès

IPDIVA offre la possibilité au **CLIENT** de choisir différents mode d'identification et d'authentification afin d'assurer la sécurité d'accès aux données informatiques et aux fonctionnalités assurés par ce service d'accès sécurisé. Le **CLIENT** devra choisir ces identifiants et authentifiants (tels qu'un login et un mot de passe) de façon à ce qu'ils ne portent atteinte ni aux droits des tiers ni à l'ordre public. IPDIVA se réserve le droit de refuser un identifiant ou un authentifiant pour des raisons d'ordre technique, notamment de disponibilité, ou d'éthique. IPDIVA pourra apporter des restrictions dans le choix de l'identifiant et de l'authentifiant et son mode de communication afin de maintenir la qualité de la sécurité apportée par ces identifiants et authentifiants.

Les codes d'accès de type identifiants et authentifiants sont personnels et confidentiels. Le CLIENT s'engage à restreindre la divulgation des éléments constitutifs de son authentification (identifiants et authentifiants) aux seules personnes sous son autorité, habilitées à se connecter au service. Il s'engage et à ne pas les divulguer à des tiers sous quelque forme que ce soit.

En cas de perte, de vol ou de divulgation accidentelle des éléments d'identification du CLIENT (identifiant et authentifiant), celui-ci doit, dans les plus brefs délais procéder à leur révocation et en informer Piva s'il y a risque à l'intégrité du service le concernant (tel que le vol ou l'usurpation des authentifiants de connexion pour l'administrateur). Il est précisé que tout usage des éléments d'identification et d'authentification du CLIENT est fait sous l'entière responsabilité de ce dernier.

Le CLIENT est seul responsable de l'utilisation et de la protection de ses identifiants et authentifiants de connexion. Toute connexion au service de médiation d'IPDIVA qui est réalisée à partir d'un identifiant et d'un authentifiant du CLIENT est considérée avoir été effectuée par le CLIENT.

2.2 Logiciel de navigation et système d'exploitation

Le fonctionnement du service IPDIVA s'effectue au moyen d'un logiciel de navigation et d'un système d'exploitation dont la compatibilité a été validée par IPDIVA.

Si le CLIENT utilise un autre logiciel, il le fait sous sa propre responsabilité, étant précisé que dans ce cas, le CLIENT ne peut bénéficier du service d'assistance d'IPDIVA.

Si le CLIENT, en utilisant un logiciel de navigation ou un système d'exploitation validé par IPDIVA, est dans l'impossibilité d'utiliser le service de médiation d'IPDIVA, par la faute du logiciel de navigation ou du système d'exploitation, le CLIENT pourra demander un remboursement de son abonnement au service sans pour autant pouvoir réclamer d'autres compensations. Ce remboursement n'est accordé que si la demande est effectuée au plus tard dans un délai de quinze jours ouvrés suivant le démarrage de la souscription.

3. Exploitation du service

IPdiva assure l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle du service d'accès. Cette fonction d'exploitation comprend:

- La supervision du bon fonctionnement des serveurs supports des licences IPdiva et les composants techniques associés 7j/7j.
- L'assistance et le support du service auprès d'interlocuteurs répertoriés chez le CLIENT.
- Une hot-line d'astreinte (H10 J7 hors jours chômés ; 1 Mai, 25 Décembre et 1 Janvier) accessible par téléphone et par messagerie électronique.
- Les mises à jour éventuelles (maintenance, évolutions mineures...) des licences logicielles associées au service. Ces actualisations s'effectueront en concertation avec le CLIENT afin de minimiser l'impact sur les utilisateurs.

IPdiva garantit une sauvegarde quotidienne des données opérationnelles de la plateforme serveur.

4. Engagements et responsabilités d'IPDIVA

4.1 Responsabilité limitée d'IPDIVA

IPDIVA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer une continuité du service à ses CLIENTS 24 heures sur 24 sauf dans l'hypothèse où une interruption de service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente ou par un besoin express de maintenance.

Interruption pour des cas de maintenance.

IPdiva se réserve la faculté de procéder à des interruptions de service pour les besoins d'exécution d'opérations de maintenance (changement de matériel défaillant, mise à jour logicielle...) et s'engage, dans la mesure de la possible, et sauf situation exceptionnelle, à procéder à ces interruptions au cours des périodes de non utilisation ou de moindre utilisation du service. Lorsque prévisibles, ces interruptions feront l'objet d'une information préalable du CLIENT par courrier électronique.

Interruptions pour des cas ne relevant pas de la maintenance.

La responsabilité de IPDIVA ne pourra être recherchée si l'exécution de ses obligations est retardée, empêchée ou dérangée en raison d'un cas de force majeure tel que : conflit social, grève, boycott, blocage des moyens de

transport, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophe naturelle, guerre, sabotage, acte de terrorisme, acte de folie, incendie, dégât des eaux, épidémie, effondrement des installations, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications, du réseau Internet ou du réseau électrique, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de IPDIVA. En cas de prolongation de l'événement au-delà d'une période de trois semaines, le présent contrat pourra être résilié par lettre recommandée avec accusé réception, sauf accord entre les parties.

Si un CLIENT bénéficiaire d'un Forfait d'abonnement au service IPDIVA, est dans l'incapacité d'établir une session, suite à l'indisponibilité du service VPN SSL d'IPDIVA pendant plus de 24 heures ouvrées consécutives, le CLIENT bénéficiera d'une remise sur l'abonnement égale au prorata temporis de l'inaccessibilité du serveur sans pour autant pouvoir réclamer d'autres compensations.

En cas de défaillance du service ou de faute de IPDIVA, aucune réparation autre que celles citées ci-dessus ne pourra être réclamée. La responsabilité d'IPDIVA ne pourra être recherchée pour toute conséquence indirecte telle que, sans être limitatif, perte de chiffre d'affaire ou de CLIENT, préjudice commercial, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, divulgation d'informations confidentielles pour lesquelles le CLIENT sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées. En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge d'IPDIVA, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le CLIENT à IPDIVA pour la part de service pour laquelle la responsabilité d'IPDIVA est engagée.

Compte-tenu de l'utilisation d'Internet, IPDIVA n'est en aucun cas responsable de la qualité des temps d'accès, de consultation, de mise à disposition, de chargement (upload), de téléchargement (download), ou d'affichage concernant les informations échangées par les services mis en œuvre au travers de la solution de médiation d'IPDIVA. En particulier, IPDIVA ne peut être tenu responsable de la protection ou de l'intégrité des informations (e-mails, fichiers, données applicatives) échangées par les ressources mises en relation au travers de la solution IPDIVA.

Toutes ces conditions pourront être modifiées par IPDIVA sous réserve d'en informer le CLIENT.

4.2 Risques inhérents à l'utilisation d'Internet

Le CLIENT est expressément averti et reconnaît comprendre que le réseau Internet, de part sa nature même, introduit des limitations et des possibilités de dysfonctionnement dont les conséquences ne peuvent en aucun cas être considérées comme une défaillance ou une faute de IPDIVA et donner lieu à compensation. Ainsi, sans être limitatif :

- ❑ Le réseau Internet peut être soumis en certains lieux ou à certaines périodes à de forts ralentissements, des saturations ou des coupures de liaison.
- ❑ Des serveurs peuvent être inaccessibles depuis certains points d'Internet alors que ces serveurs sont parfaitement opérationnels et accessibles depuis d'autres points d'Internet.
- ❑ Le réseau Internet est une coopération de multiples réseaux informatiques. Il n'existe pas d'administration centrale responsable. Certains réseaux informatiques peuvent refuser de communiquer avec certains ordinateurs ou organisations jugés par eux comme dangereux ou non respectueux des règles en usage sur Internet.

4.3 Protection de la vie privée et des données personnelles

Lors de la souscription au service IPdiva, le CLIENT reconnaît que des informations nominatives pourront être enregistrées et stockées dans des fichiers informatiques (login de connexion, adresse IP, etc...). IPDIVA assure la protection, l'intégrité et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect de la Loi " informatique et libertés " n° 78-17 du 6 janvier 1978. IPdiva s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour permettre d'accéder et de rectifier librement les informations dans le respect des lois et règlements.

Les informations de connexion (profils des utilisateurs) et de répertoire des sessions autorisées sont répertoriées et sauvegardés sur le serveur de médiation (fichiers log). Elles sont mises à la libre disposition du CLIENT qui en assure la consultation et la conservation sous sa propre responsabilité. IPdiva s'engage à ne pas conserver **plus de 6 mois** ces informations de connexion. Il appartient au CLIENT d'en faire la déclaration aux autorités compétentes (CNIL) si nécessaire (section 3.3).

Il est de la responsabilité du CLIENT de se mettre en conformité avec les dispositions de la CNIL vis-à-vis de l'exploitation des informations de connexion de ses utilisateurs

4.4 Confidentialité des données échangées

Les données échangées par la solution IPdiva font l'objet d'un chiffrement par procédé cryptographique (AES 128-256 bits). Par ailleurs les données applicatives (payload TCP/UDP) peuvent être compressées.

Le service d'accès IPDIVA agissant comme « mandataire relais » de ces données applicatives, aucune trace des informations applicatives (données applicatives) échangées entre le poste utilisateur et la ressource cible n'est conservée sur la plateforme d'accès sécurisé VPN SSL (IPdiva Server).

En cas d'activation du complément fonctionnel IPdiva CARE, les traces des données applicatives sont capturées et sauvegardées dans l'infrastructure interne du CLIENT par l'élément fonctionnel IPdiva Gateway CARE localisé sur l'infrastructure du CLIENT. Il lui appartient d'en assurer la confidentialité.

5. Restriction d'usage du service IPDIVA

5.1 Contenus interdits

Le CLIENT s'interdit de transmettre par le service de sécurité d'accès IPDIVA des contenus contraires à l'ordre public, notamment et non limitativement, des contenus à caractère pédophile, pornographique, incitant au suicide, à la haine raciale ou à la commission de crimes et délits xénophobes, antisémites ou portant atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée de même que des contenus dangereux ou illégaux (Exemples : Virus, fichiers MP3 dont le CLIENT ne possède pas les droits, etc...). De même, le CLIENT s'interdit de diffuser des contenus portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle et industrielle (peer-to-peer).

5.2 " Spamming ", " junk mail " et chaînes de messages (courriels)

L'utilisation par le CLIENT des services IPDIVA à des fins frauduleuses ou nuisibles, telle que notamment l'envoi en nombre de messages non sollicités et autre fait de type " spamming " sont formellement interdits.

5.3 Piratage et hacking

Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les services IPDIVA à des fins de piratage, d'intrusion dans des systèmes informatisés ou de " hacking ", ainsi que tout autre agissement répréhensible civilement ou pénalement et/ou susceptible de causer des dommages à autrui.

5.4 Liens vers des sites Internet.

Le service d'accès sécurisé IPdiva assuré par ce serveur peut donner accès à des liens vers des sites Internet externes. Étant donné qu'IPdiva n'exerce aucun contrôle sur ces sites Internet externes, IPdiva ne peut en aucun cas être tenu responsable de leur contenu et par conséquent garantir la protection des données traitées sur les pages externes transmises vers ces sites.

6. Conditions de règlement et révision des tarifs

Ces conditions sont des conditions générales qui s'appliquent sauf dispositions particulières précisées dans les modalités de la commande du client ou dans le contrat de d'exploitation et de support du service établi avec le CLIENT.

6.1 Conditions générales

Les paiements s'effectuent par chèque, ou virement bancaire selon les modalités précisées sur les factures.

En cas de litige relatif à une facture, les sommes dont le CLIENT est débiteur envers IPDIVA restent exigibles. Toute réclamation ou contestation de facture doit parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception à IPDIVA, ETIC Center, 9 rue des Charmilles, 35510 CESSON SEVIGNE dans les trente jours à compter de la réception de la facture litigieuse par le CLIENT. Au delà de ce délai, la facture est considérée comme définitivement acceptée dans sa totalité par le CLIENT.

A compter de leur date d'exigibilité, une pénalité sera exigible pour tout retard de paiement à l'échéance (pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal sur les montants non réglés à échéance). En cas d'incident de paiement, IPDIVA en avertit le CLIENT par courrier postal et par courrier électronique. IPDIVA se réserve la faculté de

suspendre ou de résilier immédiatement et de plein droit, sans formalité judiciaire, le service souscrit par le CLIENT.

6.2 Modalités propres à l'abonnement au service de médiation

L'accès au service VPN SSL d'IPDIVA est subordonné au paiement préalable coût d'utilisation du service tel que précisé dans la facturation du service.

Ce coût d'utilisation du service VPN SSL IPDIVA fait l'objet d'une facturation récurrente payable d'avance (terme à échoir) pour le terme souscrit avec **tacite reconduction a l'échéance du terme**. Les termes de cette récurrence sont précisés dans la facture qui honore la commande.

IPDIVA ne pourra être considéré redevable du service qu'après réception du paiement.

Les factures comprennent le prix de l'abonnement pour la période de facturation à venir et les éventuels forfaits de service associés. Ces factures sont payables sous 30 jours, fin de mois à date d'émission de la facture.

Le CLIENT peut à tout moment demander une modification de son abonnement. La demande de modification devra être directement notifiée par le CLIENT auprès d'IPDIVA.

- ❑ Un changement de forfait d'abonnement à la baisse ne sera effectif qu'au terme de la période de facturation en cours.
- ❑ Un changement de forfait à la hausse sera effectif au premier jour du mois suivant la demande dûment notifiée. IPDIVA se réserve le droit soit de porter le changement sur la prochaine facture, soit d'émettre une facture additionnelle payable d'avance pour pouvoir utiliser le nouveau Forfait. Le coût pour le nouveau forfait d'abonnement sera calculé au prorata temporis de la période allant de la date de souscription à la fin de la période en cours.

La facturation est émise au client dans le mois qui précède le terme en cours à l'adresse du CLIENT mentionné lors de son inscription au service de médiation d'IPDIVA.

En l'absence de résiliation dûment notifiée selon les conditions précisée en article 6, le CLIENT a obligation d'honorer cette facturation récurrente.

6.3 Révision des tarifs

IPDIVA se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment, sous réserve d'en informer préalablement ses CLIENTS par courrier postal et courrier électronique. Le CLIENT bénéficie automatiquement de tout tarif plus avantageux appliqué à son Forfait en cours. Dans tous les autres cas, cette révision ne pourra prendre effet qu'à l'expiration du terme de la période souscrite. Le CLIENT pourra refuser l'application des nouveaux tarifs en résiliant son abonnement selon les modalités indiquées par IPDIVA dans son courrier de notification de la nouvelle tarification.

6.4 Cession de l'abonnement

Le CLIENT s'engage à ne pas céder tout ou partie du droit d'usage lié à l'abonnement au service d'accès IPDIVA à un tiers. En particulier, sauf convention expresse convenue avec IPDIVA, il s'interdit toute cession de l'abonnement ou de l'usage du service associé à l'abonnement moyennant rétribution.

7. Conditions de résiliation.

7.1 Résiliation par le CLIENT

Le CLIENT peut à tout moment, sans justification, demander la résiliation de son abonnement par lettre recommandée avec A/R.

La résiliation ne sera effective qu'à l'échéance de la période de facturation en cours si cette notification intervient dans un délai minimal de 3 mois précédant cette échéance (**préavis minimal de 3 mois avant la date d'échéance de la période en cours**). Dans le cas contraire, elle ne sera effective qu'à l'échéance de la période de renouvellement ou au plus tard dans les 6 mois qui suivent la réception de cette demande de résiliation.

Les sommes versées d'avance au titre des frais récurrents ne sont pas remboursées et le service IPDIVA cesse lorsque la période, pour laquelle les montants récurrents ont été facturés, arrive à son terme.

7.2 Résiliation par IPDIVA

IPDIVA se réserve le droit de suspendre immédiatement, de plein droit, sans droit à indemnité, et sans formalités judiciaires en cas de défaut de paiement ou en cas de violation des présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation, notamment et sans que cette liste ne soit exhaustive, en cas de manquement aux règles de bonne conduite des affaires, aux obligations relatives au contenu, aux messages, aux informations fournies par le CLIENT, en cas de violation de la vie privée, de diffamation ou d'insulte, en raison de tout acte de piratage, d'utilisation ou de tentative d'utilisation de données en violation des lois et règlements, notamment s'introduire dans un système informatique, en altérer le contenu ou commettre l'une quelconque des infractions réprimées par les articles 323-1 à 323-7 du Code Pénal ("hacking").

7.3 Effets de la résiliation

La résiliation des présentes conditions générales d'utilisation entraîne la résiliation de l'accès du CLIENT aux Services de IPDIVA.

Suite à la prise d'effet de la résiliation, le CLIENT s'interdit de tenter d'utiliser le service et de communiquer des informations liées à l'utilisation du service et caractérisées comme confidentielles ou dont la diffusion est limitée aux seules entités utilisatrices du service d'accès IPdiva VPN SSL.

Toutes les informations se rapportant au service souscrit par le client et répertoriées sur le serveur de médiation (IPdiva Server) seront détruites (répertoire des codes d'accès, répertoire des connexions, etc...)

Il appartient au CLIENT de conserver une archive de ces répertoires si nécessaire par export des informations relatives à son compte préalablement à la prise d'effet de la résiliation.

Les composants informatiques éventuellement mis à disposition du CLIENT pour la mise en place du service (IPdiva Gateway) devront être restitués à IPdiva au plus tard dans les 10 jours qui suivent la résiliation. Dans le cas contraire ceux-ci feront l'objet d'une facturation au CLIENT au prix catalogue IPdiva.

8. Modifications des Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation

IPDIVA dispose de la faculté de modifier les présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation. Les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation modifiées sont mises en ligne sur le Site, ce dont le CLIENT est informé par courrier électronique sur son adresse e-mail de souscription au service IPDIVA.

A compter de la connaissance des nouvelles Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation (date du courrier électronique), le CLIENT dispose d'un délai d'un mois pour refuser les modifications et résilier les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation modifiées, en adressant son refus par courrier électronique à IPDIVA. A défaut d'un refus express du CLIENT dans ce délai, ce dernier est réputé avoir adhéré aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation modifiées. Les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation en ligne prévalent sur les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation imprimées.

9. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle sur la technologie mise en œuvre par IPdiva et autres droits afférents au service d'accès IPdiva (dont l'ergonomie et le socle technique du portail de connexion) restent la propriété exclusive d'IPDIVA. Les seuls droits accordés au CLIENT sont ceux exprimés dans les présentes CGAU et ce exclusivement pour une utilisation destinée aux besoins du CLIENT. Ces droits ne sont en aucun cas transférés au CLIENT du fait des CGAU.

Le CLIENT s'engage à ne pas effectuer une quelconque copie de tout ou partie du portail de connexion et des composants techniques s'y rapportant. Il ne pourra ni adapter, ni reproduire le service d'accès IPdiva, de façon permanente ou provisoire, en tout ou partie, par tous moyens et sous toutes formes.

En particulier, le CLIENT n'est pas autorisé à utiliser le service d'accès Piva dans le but de développer ou faire développer et/ou de commercialiser un produit ou une technologie identique ou similaire.

10. Publicité

Le CLIENT autorise IPDIVA à faire mention de son identité dans les références clients IPDIVA.

11. Cessibilité du contrat

Il est expressément convenu que le présent contrat ne pourra être cédé à un tiers par le CLIENT, même en cas de cessions de son fonds de commerce, de location-gérance, de fusion ou de toute opération tendant à faire changer la constitution du patrimoine.

IPDIVA se réserve la faculté de transférer à toute autre société les droits et obligations des présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation, pour autant que cette société ne modifie pas substantiellement les services fournis au CLIENT.

12. Validité des conditions générales d'utilisation

Au cas où l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation serait déclarée contraire à la loi ou de toute autre manière légitimement inexécutable, cette clause sera déclarée nulle et non avenue sans qu'il en résulte la nullité de l'intégralité des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

13. Loi applicable et attribution de juridiction.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et l'abonnement associé sont soumis au droit français. Pour toute contestation pouvant naître à l'occasion du présent contrat, attribution de juridiction est faite aux tribunaux compétents de la ville de RENNES (35) en France.

Ce présent règlement est réputé comme accepté par le CLIENT suite à sa commande. Il entre en vigueur dès la première mise à disposition des droits d'accès au service.

Yvonnick DAVID
PDG, IPdiva